

LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

L'UE (27 pays, 492 millions d'habitants, soit 7% environ de la population mondiale) est une puissance économique majeure : poids économique équivalent à celui des EU avec un PIB de 14 000 milliards de dollars, soit 25% du total mondial.

I) L'UNION EUROPÉENNE, PUISSANCE MAJEURE DE LA TRIADE

TABLEAU STATS : DOC 1 p.163

A) Une zone de libre-échange de première importance

UE = plus ancienne aire de libre-échange.

Depuis la création de la CEE en 1957 : effacement des frontières pour favoriser les échanges.

1986 : Acte unique posant les bases d'un marché intérieur européen.

1992 : Traité de Maastricht institue l'UE et renforce l'intégration en posant le principe d'un marché unique¹.

Chaque nouvelle adhésion offre aussi de nouveaux débouchés pour les entreprises des Etats membres.

Aujourd'hui, marchandises et capitaux circulent librement dans le marché unique de l'UE, dont 15 Etats ont adopté l'euro comme monnaie unique².

Organisation régionale unique en son genre.

A la différence de l'ALENA ou du MERCOSUR, l'UE garantit la libre circulation et la libre circulation des personnes, les frontières ayant été abolies dans l'espace Schengen.

C'est également une construction politique avec l'élaboration de politiques communes dont l'objectif est de renforcer l'intégration régionale.

B) L'UE est le 1er pôle commercial mondial

CARTE 1 p.158

1^{ère} puissance commerciale au monde :

Réalise près de 40% des échanges mondiaux (EU = 11,7%, Chine = 9,8%, Japon = 7,7%) dont les 2/3 ont lieu entre Etats membres (**DOC 4 p.163**). Les élargissements successifs ont dynamisé les flux commerciaux et les investissements intra-européens.

UE = 1^{ère} productrice et exportatrice de services du monde : en 2004, réalise 48% des exportations mondiales de services (commerce intrazone inclus).

¹ En 1957 : création d'un "marché commun" en éliminant les barrières douanières qui limitaient les échanges entre les pays signataires du traité de Rome. En 1986, les Etats membres passent à la vitesse supérieure en construisant un "marché unique" : à partir de 1993, non seulement les biens doivent continuer à circuler librement en pays membres, mais également les capitaux, les entreprises et les services.

² La zone euro (ou Union économique et monétaire – UEM – aussi parfois appelée "Euroland") est l'ensemble géographique constitué par les 15 pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie nationale. Plusieurs critères sont nécessaires pour rejoindre la zone euro, notamment : un déficit public inférieur à 3 % du PIB, une dette publique ne dépassant pas 60 % du PIB, une inflation maîtrisée (à savoir un taux d'inflation ne dépassant pas de plus de 1,5 points celui des 3 pays ayant la plus faible inflation), une variation contenue du taux d'intérêt à long terme (ne dépassant pas de plus de 2 points celui des 3 pays les plus stables en matière de prix), des marges de fluctuation du Système monétaire européen (SME) devant être respectées et une indépendance de la banque centrale du pays. La zone euro a été créée en 1999 par 11 des 15 pays que l'UE comptait alors, rejoints par la Grèce en 2001, la Slovénie en 2007 ainsi que par Chypre et Malte en 2008. La Suède et le Danemark ont décidé lors de référendums qu'ils n'adoptaient pas l'euro pour l'instant ; le Royaume-Uni ne participe pas à la monnaie unique.

Remarque Les 15 États membres constituant la zone euro sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal et la Slovénie.

Une insertion dans la mondialisation ancienne :

EU et Chine sont ses principaux partenaires commerciaux. UE est également le principal pourvoyeur d'aide au développement : elle est liée par de nombreux accords d'assistance et de coopération avec les pays du Sud et de l'ex-URSS.

L'UE est un acteur de poids dans les négociations commerciales internationales :

Cependant, les divergences d'intérêts entre les Etats membres l'empêchent souvent d'adopter des positions communes. Existence d'un "décalage" entre sa puissance commerciale et sa capacité à faire entendre sa voix face aux puissances "unitaires" que sont les EU ou le Japon, par exemple.

C) Une place de choix dans le système-monde

UE = de nombreux Etats riches, dont 4 (Allemagne, Royaume-Uni, France et Italie) participent au G8, ce qui confère à l'Europe un poids important dans la gouvernance du monde. Agit dans de grandes institutions mondiales comme l'ONU, le FMI, la Banque mondiale, l'OMC ou encore l'OMS.

L'UE offre également aux Sud un modèle d'organisation et de développement différent de celui des EU.

UE = 1^{er} récepteur et 1^{er} émetteur d'IDE dans le monde :

Accueille 45% de l'investissement mondial³ et détient 52% des capitaux placés à l'étranger.

Les FTN perçoivent l'UE comme une région politiquement stable et offrant un marché conséquent (429 millions) et solvable. Les pays de l'UE les plus attractifs = Royaume-Uni (38% des IDE reçus par l'Europe en 2005), France (15%), Pays-Bas (10%) et Allemagne (7,5%), loin devant les autres Etats membres.

Marché boursier également attractif : l'UE est un espace clé de la globalisation financière grâce à l'activité de ses places boursières et l'existence de très grandes banques et compagnies d'assurances de rang mondial.

Les bourses européennes ont su se regrouper partiellement pour supporter la concurrence des EU (NYSE à New York) et du Japon (Kabuto Sho) : en 2000, les bourses de Paris, Amsterdam, Bruxelles et Lisbonne ont fusionné dans Euronext. 80% des transactions annuelles de la Bourse de Paris sont réalisés par des investisseurs étrangers qui détiennent 44% du capital des 40 plus grandes entreprises cotées.

Rôle majeur des FTN européennes dans la mondialisation :

Autant de FTN que les EU. Firms particulièrement présentes dans les secteurs de l'énergie, de l'automobile, de la banque et de l'assurance. Firms qui, comme BP (pétrole), Volkswagen (automobile) ou Carrefour (grande distribution), conservent une identité européenne marquée tout en élaborant leurs stratégies à l'échelle mondiale.

Parmi les 100 premières FTN, une cinquantaine sont européennes (contre 30 pour les EU qui sont, cependant, mieux classées !).

Firms qui se constituent souvent par acquisition d'entreprises étrangères : ainsi en 1999, les entreprises de l'UE ont réalisé les 3/4 des acquisitions entre pays développés. Naissance de grands groupes planétaires, notamment dans l'automobile : cf. Renault-Nissan-Samsung-Dacia (1999-2000).

II) SUCCÈS ET LIMITES DE L'UE

DOC 3 p.163

A) Les secteurs phares de la puissance éco de l'UE

Une économie fortement tertiaisée

Secteur des commerces et services = représente 71% du PIB et 68% de l'emploi.

³ Pour comparaison : 11% des IDE à destination des EU, 8% de la Chine.

UE particulièrement performante dans certains secteurs clés : ceux déjà cités (grande distribution, banques, assurances), mais aussi transports, télécommunications et tourisme (la 1/2 des 15 premières destinations touristiques mondiales se trouvent dans les Etats de l'UE).

Activités industrielles et agricoles qui se sont spécialisées :

L'industrie assure encore le 1/3 du PIB (1/4 pour les EU).

Certains secteurs industriels contribuant à la puissance de l'UE : chimie, industrie automobile, aéronautique, les machines-outils.

Délocalisations et concurrence ayant beaucoup affaibli des activités autrement puissantes : textile et sidérurgie.

Ms l'UE demeure une puissance agricole : 1^{er} exportateur et 1^{er} importateur de produits agricoles et agroalimentaires du monde, loin devant UE, grâce à une agriculture moderne et productiviste générée par la PAC. **DOSSIER p.168-169**

B) Des faiblesses démographiques, technologiques et énergétiques

La population européenne vieillit et son poids mondial diminue :

Déclin démographique représentant un véritable danger pour la puissance économique : la marché intérieur va se réduire, ce qui peut pénaliser la croissance. Il sera de plus en plus difficile de peser dans la mondialisation face aux géants démographiques que sont la Chine et l'Inde.

Un retard technologique vis-à-vis du Japon et des EU :

RD : le point faible de l'UE

Investissements dans la RD = 1,9% du PIB, contre 2,8% aux EU et 3,12% au Japon.

D'importants succès dans l'industrie de haute technologie (comme la construction aéronautique et spatiale), la pharmacie, les industries de l'environnement et d'énergies durables.

Mais, l'UE s'est laissée distancer dans l'informatique, l'électronique et les NTIC (Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication).

Conseil européen de Lisbonne (2000) : a donné à l'UE pour objectif "le développement d'une économie fondée sur la connaissance et l'innovation" par le lancement de programmes devant permettre à l'Europe de rattraper son retard. Par exemple : Programme ERA (European Research Program) pour encourager le renforcement des liens entre industrie et recherche et aider le développement de la recherche fondamentale. Autre objectif : aboutir à une meilleure coopération technologique entre les 27 Etats membres.

Une dépendance énergétique qui s'accroît :

Epuisement des gisements d'hydrocarbures de la Mer du Nord + augmentation de la consommation = UE de plus en plus tributaire des pays étrangers pour son approvisionnement (et notamment de la Russie pour le gaz naturel et du Moyen-Orient pour le pétrole).

C) Une aire de puissance encore incomplète

Rôle important de l'UE sur la scène internationale, en matière éco, mais l'UE est un "nain politique" :

Puissance politique encore très en deçà de sa place dans le système-monde.

Principal défi = poursuite de la construction des institutions européennes qui se fait très lentement, même si le Traité de Lisbonne⁴ de 2007 a permis de sortir de l'impasse due au rejet du traité constitutionnel par la France et les Pays-Bas en 2005.

Processus d'accords et de prise de décisions de plus en plus complexes dans un ensemble de 27 Etats membres, constitué de pays grands et petits...

Des économies en concurrence :

⁴ Traité de Lisbonne : Signé par les 27 chefs d'Etat et de gouvernement à Lisbonne, au Portugal, comme son nom l'indique, le 23 juin 2007. Remplace le projet de Constitution européenne donc rejeté par les PB et la Frce en 2005. Engage une réforme des institutions et du fonctionnement de l'UE, pour les simplifier. Cf. aussi le cours sur "les enjeux de l'Europe depuis 1989".

Malgré les principes de coopération prévalent au sein du marché unique, les Etats membres cherchent quand même à protéger leurs économies de la concurrence des autres pays : élaboration d'obstacles non tarifaires pour contourner l'esprit des traités (normes de santé, réglementations techniques...).

De la même façon, les différences de fiscalités indirectes jouent en faveur de certaines activités frontalières, notamment pour la vente de certains produits (tabac, carburant...).

En dépit de l'Euro qui s'est imposé dans 15 Etats membres, les difficultés à construire une politique économique commune perdurent. Certains gouvernements contestent même parfois la politique menée par la Commission de Bruxelles ou la Banque centrale européenne.

Un budget insuffisant aux priorités parfois contestées :

Le budget de l'UE est plafonné à 1% du PIB des 27 Etats membres jusqu'en 2013. L'UE manque de moyens financiers suffisants pour développer des programmes de recherche ou d'infrastructures ambitieux.

En 2006, plus de 40% du budget de l'UE a été consacré à la PAC et plus de 35% à la "politique de cohésion" destinée à permettre une harmonisation des niveaux de vie dans l'UE et le rattrapage des régions périphériques. Les fonds octroyés aux "politiques internes" ne dépassent pas les 8% et attestent de la faible place donnée aux NTIC et au secteur de la RD dans son ensemble.

Critiques de + en + vives à l'égard de la répartition des fonds budgétaires européens. De nombreux pays, menés par le Royaume-Uni, demandent la diminution de la somme allouée à la PAC au profit d'une politique européenne de la recherche.

III) L'ORGANISATION DU TERRITOIRE DE L'UE : CENTRES ET PÉRIPHÉRIES

CARTES DE RÉFÉRENCE p.160-161 + SÉRIE DE DOCS p.167

A) Des espaces centraux dominants

"Mégalopole européenne" ou "Dorsale européenne" = cœur historique du continent.

Région densément urbanisée, berceau de la Révolution industrielle : concentre 60% de l'activité éco européenne. S'organise autour de 4 centres dominants, ce qui lui donne son caractère polycentrique (ou multipolaire : cf. la **CARTES 2 p.159 + 5 p.165**) :

- Les villes globales de Londres (**DOSSIER p.170-171**) et Paris ;
- L'axe rhénan ;
- L'Italie du Nord

Espaces qui concentrent les densités de population et d'activité les + fortes, le PIB par hbt le + élevé et les réseaux de communication les plus denses (conjugaison des infrastructures et des nœuds majeurs de communication).

Principales portes d'entrée pour les échanges de biens et de personnes localisées dans la Dorsale :

- Les plus grands aéroports (Londres Heathrow, Paris CDG, Francfort...) : devenus des hubs de dimension mondiale ;
- Du Havre à Hambourg, une quinzaine de ports (dont Rotterdam, 3^e port mondial en 2004) constituent la Northern Range, interface maritime majeur de l'UE ;
- Les grandes métropoles organisent un réseau de transports ferroviaires à vocation européenne (cf. Eurostar qui met Londres à 2h20 de Paris).

A eux seuls : Allemagne, Frce, GB et Italie produisent les 2/3 du PIB européen.

Mais, dans ces Etats, certaines régions concentrent la production de richesse : cf., par exemple, l'Île de France (presque 30% du PIB français et supérieur à celui du Danemark), le Grand Londres (qui a le même poids économique que le Portugal)...

Grandes métropoles et villes globales concentrent les activités et services stratégiques.

Le processus de métropolisation tend à se renforcer partout en Europe au profit de quelques pôles dominants, à la tête desquels on retrouve le Grand Londres et la région parisienne.

Paris et Londres = deux "villes-monde" qui, par leur taille (+ de 10 millions d'habitants), leur poids financier (bourses et banques), économique (sièges des FTN), politique (institutions de rang mondial) ou culturel (théâtres, opéras, manifestations culturelles), ont acquis une dimension mondiale.

B) Des périphéries contrastées

A l'intérieur de chaque Etat, y compris ceux de la Dorsale, le développement est loin d'être uniforme.

Partout, il existe des régions rurales isolées, à faible densité de population et faiblement dotées en infrastructures = marginalisées. Cf. le Limousin en France, les Highlands en Ecosse, l'Alentejo portugais ou l'Estrémadure espagnole.

Périphéries les plus proches de la Dorsale = intégrées :

Constituées par l'ensemble de la France, l'Allemagne de l'Ouest (et notamment la Bavière), le Sud de la Suède et de la Finlande, le Danemark, le Royaume-Uni, le N-E de l'Espagne, la moitié N de l'Italie, l'Autriche et l'Irlande.

L'ancienne fracture Nord/Sud n'est toujours pas effacée :

Le Portugal et le Sud de l'Espagne, de l'Italie et la Grèce ont toujours un retard de développement vis-à-vis du Nord de l'Europe.

Raison double :

- Héritage historique : processus d'industrialisation beaucoup plus tardif et prédominance longtemps marquée du secteur primaire)
- Effet de l'éloignement du centre névralgique de l'économie européenne.

Le tourisme arrive cependant à redynamiser ponctuellement certaines régions littorales (Costa Blanca et de Sol en Espagne, Péloponnèse en Grèce) et l'installation de technopôles dans certaines grandes villes du Sud (Valence, Naples, Séville..).

Un contraste Est/Ouest très marqué depuis les élargissements de 2004 et 2007 : Importants retards des Etats d'Europe de l'Est.

Des retards notamment en matières d'infrastructures de transports (après la disparition du Rideau de fer, nécessité de raccorder des réseaux de transports s'étant développés séparément) et d'équipements, en dépit des efforts de rattrapage entrepris depuis les 90's pour atténuer ces disparités spatiales.

Allemagne traversée par cette coupure Est/Ouest : les transferts financiers des anciens Länder vers les nouveaux n'ont pas réussi à relever l'économie est-allemande, malgré quelques réussites locales (électronique en Saxe).

Ces espaces sont pourtant en voie d'intégration :

Tous les PECO font encore face aux difficultés de la transition postcommunisme. Mais, leurs régions capitales connaissent une croissance éco très forte : c'est le cas de Prague, Bratislava, Budapest ou Riga. PECO n'ayant pas encore aligné leurs salaires sur ceux d'Europe de l'Ouest : constitue un différentiel de coût de main-d'œuvre qui attire les investisseurs.

En revanche, les régions rurales accusent un retard de développement majeur.

Les espaces faiblement peuplés sont des périphéries d'une autre nature.

Nord de la Scandinavie jouant un rôle marginal sur le plan éco : mais ces espaces constituent des réserves environnementales et approvisionnent en matières premières les métropoles dynamiques et attractives de Stockholm et Helsinki.

Les régions ultrapériphériques (RUP) :

Ce sont les DOM français (Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion), la Communauté autonome espagnole des Canaries, les régions autonomes portugaises des Açores et de Madère... Développement économique freiné par leur insularité et leur éloignement des espaces économiquement dynamiques. Cercle vicieux de la faiblesse du niveau des revenus, du fort taux de chômage et de la difficile rentabilité des investissements d'outre-mer = les RUP sont parmi les régions les plus pauvres de l'Union.

C) Des dynamiques de rattrapage

L'UE a une politique régionale très active.

Y consacre une part importante de son budget avec les fonds structurels⁵ du FEDER⁶. Politique qui vise à réduire les inégalités entre les régions. Le niveau de vie de l'Irlande était le plus bas d'Europe lors de son entrée dans la CEE en 1973 et il se situe actuellement au 2nd rang européen. Des mesures identiques ont permis un développement rapide de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal.

Les derniers élargissements ont provoqué le déclassement mécanique de régions des anciens membres de l'UE (Estrémadure et Galice en Espagne ou Algarve au Portugal, pour ne citer qu'elles) au profit de régions plus défavorisées. Cet effet de seuil fait donc désormais porter l'essentiel des efforts financiers sur les régions de l'est et du sud de l'UE.

Les aides régionales vont donc maintenant en priorité aux nouveaux Etats membres.

Entreprises européennes tendent aussi à délocaliser certaines activités vers l'Est pour bénéficier d'une main-d'œuvre moins chère.

La connexion des périphéries aux très denses réseaux de circulation de l'UE se renforce avec les projets transeuropéens donnant la priorité aux transports rapides : TGV, autoroutes et transports aériens.

La croissance de ces périphéries est aujourd'hui rapide.

⁵ Fonds structurels : Crédits destinés à renforcer l'unité économique et sociale de l'UE en réduisant les écarts de développement entre les régions.

⁶ Le Fonds européen de développement régional (FEDER) : Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle politique de cohésion le 1er janvier 2007, le Fonds européen de développement régional (FEDER) fait désormais partie des trois seuls fonds, avec le Fonds social européen (FSE) et le Fonds de cohésion, intervenant dans le financement des mesures prévues dans le cadre de cette politique. Par ailleurs, le FEDER est le seul fonds commun aux 3 objectifs de la nouvelle politique de cohésion: convergence, compétitivité régionale et emploi, coopération territoriale européenne.

Qu'est-ce que c'est ? : Conformément à l'article 160 TCE, le FEDER vise à réduire les principaux déséquilibres régionaux dans la Communauté. Le FEDER est donc l'un des instruments de financement privilégiés au titre de la politique de cohésion en soutenant le développement et l'ajustement structurel des économies régionales ainsi que la coopération transfrontalière, transnationale et transrégionale. L'objectif principal est donc de favoriser l'attractivité économique, la coopération et l'essor des régions européennes.

Les types d'actions soutenues : Le Feder intervient dans le financement des mesures prévues par les trois objectifs de la politique de cohésion:

- Convergence : soutien au développement économique et à l'emploi ;
- Compétitivité régionale et emploi : innovation et économie de la connaissance, environnement et prévention des risques, accès aux services de transport et de télécommunications d'intérêt économique général ;
- Coopération territoriale européenne : développement d'activités économiques, sociales et environnementales transfrontalières (transport, innovation, télécommunications, etc).

En outre, en raison de l'expiration du programme URBAN, le FEDER peut, s'il y a lieu, financer des actions dans les zones urbaines présentant une forte concentration des problèmes économiques, environnementaux et sociaux.